

R É S E A U
REMEROTS

Barème d'honoraires
-
Agent commercial

Nom : Pinhel
Prénom : Michael

VENTES
Immobilier traditionnel et commercial

Honoraires à la charge du vendeur ou de l'acquéreur

Prix de vente	Honoraires minimum TTC	Honoraires maximum TTC	Mes honoraires TTC
Jusqu'à 50 000€	8%	12%	.8.... %
De 50 001€ à 100 000€	7%	10%	..7.... %
De 100 001€ à 250 000€	5%	7%	.5.... %
De 250 001€ à 400 000€	4%	6%	.4.... %
De 400 001€ à 800 000€	3,5%	5%	.3,5. %
À partir de 800 001€	2,5%	4%	.3,5. %

Taux de TVA applicable de 20 % en métropole / de 8,5% dans les DOM-TOM au 1er octobre 2021

Je déclare exercer et respecter ce barème d'honoraire dans le cadre de la rédaction de mes mandats de vente et de mes annonces en publicité, relativement à l'arrêté du 10 janvier 2017. La modification de mon barème d'honoraire ne pourra s'opérer avant 12 mois inclus de la signature de celui-ci.

Fait à : Filliere

Signature

Le : 23/09/2024



SAS au capital de 1.000 euros dont le siège social est sis 30 rue Boissière à Paris (75116) et immatriculée sou le numéro 914682497 RCS de PARIS,

N° TVA intracommunautaire FR50914682497,

Titulaire de la carte professionnelle n°CPI75012022000000570 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France (75). RCP

Serenis Assurance VD.7.000.001/000466/22632 sis 63 chemin Antoine Pardon – 69814 TASSIN CEDEX,

Garantie financière 110.000€ sans détention et manipulation de fonds par la QBE Insurance Europe SA/NV, sis Cœur Défense – Tour A - 110

Esplanade du Général de Gaulle – LA DEFENSE CEDEX. RESEAU STORMER ne reçoit aucun fonds ou valeur,

Représenté par Monsieur Nicolas Cornuot agissant en qualité de Président